



Fédération des associations d'étudiantes de l'Université de Lausanne

Procès-verbal

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S DE LA FAE

Du 9 novembre 2011

17h30, Anthropole, salle 2013

1. Formalités

1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices

Léonore et Christelle sont élu-e-s scrutatrices

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Ajout d'un point 9. Motion CDU/stages

ODJ modifié adopté

1.3 Adoption du PV de l'AD du 5 octobre 2011

Magali est délégué-e à l'UNES

PV adopté avec cet ajout

1 abstention

2. Communications

2.1 Communications du Bureau

Bureau:

SG :

- FMEL : a participé au conseil de la Fondation Maisons pour les étudiants de Lausanne. Quelques informations :

1. Le SASC a trouvé 580 chambres à la rentrée (problème est le prix)
2. Il y aura environ 200 lits supplémentaires disponibles à la rentrée 2012 dans des containers devant le Batochime pendant cinq ans.
3. La FMEL continue de chercher des espaces pour construire ou louer, notamment dans le cadre de grands projets comme Métamorphose ou le projet d'aménagement du quartier de Malley.

- MEDUNIL : a envoyé la réponse de la FAE ainsi que celles de l'AEML et le LAB. Remercie les représentants de ces deux assocés, pour leur travail et leur relecture.

Maxime:

- AD l'UNES: marchandisation des études et vote du budget.

Mélanie:

- GT organisation AD: le GT s'est réuni mais il y avait très peu de présents (deux délégués). Quelques solutions envisagées pour améliorer le déroulement des AD: GT pré-AD; limitation du temps de l'AD; limitation du nombre d'interventions. Il serait bien qu'une personne de chaque groupe de l'AD participe à ce GT.

Ariane:

- Expo sur le sexisme dans la pub a eu beaucoup de succès et il y a eu deux articles dans la presse.

Maty:

- FAE et SASC organisent CAV (enquête Comment allez-vous ?) pour interroger les nouveaux étudiants et leur poser des questions sur les problèmes qu'ils rencontrent. L'enquête va durer du 14.11 au 15.12.
- DDS: aura lieu les 6, 7 et 8 décembre.

Jelena:

- Problématique des personnes handicapées. Unibat est très motivé à travailler sur ce sujet.

Camille:

- Excuse François pour son absence et transmet de sa part qu'il remercie les associations de répondre au mail pour l'apéro inter-assoce.

- Rencontre avec la Direction:

RGE: merci de nous dire s'il y a des listes de présence (elles sont désormais interdites).

Alumni: portail des anciens, celles et ceux qui ont déjà un bachelor peuvent s'y inscrire.

2.2 Communications des associations membres, des commissions et autres groupes

GE:

- Berne: il y a des restrictions budgétaires qui vont toucher des étudiants. Les taxes d'études vont augmenter de 300.- annuellement (1300.- => 1610.-). Il a une pétition on-line contre cette mesure.

- Journée de formation à Berne: pour pool d'accréditation. C'était bien.

- Anja sera experte pour bachelor en biologie : si le LAB veut discuter de ça, elle est dispo.

- Question au CDU : qui est tête de liste ?

=> Samuel

AEML

- Ce week-end SMSC à Bâle congrès pour étudiants en médecine (par des étudiants en médecine). Prochain à Lausanne en avril (médecine d'urgence) : ouvert à tout le monde.

Commission de l'enseignement

Christelle:

- Question de la surcharge de travail. CSE a posé des questions tirées du questionnaire CAV.

2.3 Communications d'octrois de subventions

Tout est dans les docs.

3. Création commission communication

Camille:

- Beaucoup de gens ne nous connaissent pas ou ne savent pas ce que nous faisons et cette commission tablerait sur les moyens de changer cela en améliorant la communication de la FAE.

Léonore:

- Soutient l'idée parce que plusieurs reproches ont été adressés au Bureau l'année passée. Ceux qui se plaignent pourraient y participer.

Anja:

- Bonne idée et soutient ça. Il faut voir dans quelle mesure l'AD s'y investira et ça vaut la peine de le faire.

Vote:

24 oui

4 abstentions

4. Élections

Lorsque le nombre de candidats est égal ou inférieur au nombre de siège, l'élection est tacite.

4.1 Aux commissions de l'AD

Contrôle

Léonore

Samuel

Funda

Sociale

Simon

Funda

Roberto

Samuel

(Anja)

Politique universitaire

Léonore
Xavier
Rafael
Thomas

Communication

Léo Richard
Funda Seker
Jean-Daniel GE
Simon Wursten

4.2 Aux commissions de la Direction

Enseignement -> 7 étudiant-e-s, 1 de chaque faculté

Droit -> François Charlet
HEC -> Ariane
FTSR -> ?
Lettres -> Christelle
SSP -> Eric Giraudet
FGSE -> ?
FBM -> Jalel

Recherche scientifique-> 1 étudiant (au lieu de 2)

Eric Giraudet

COVER -> 4 étudiant-e-s

Léonore
Anja
Simon
Maxime

CRUNIL -> 3 étudiant-e-s (au lieu de 2)

Camille
Mélanie
Roberto

Culturelle -> 2 étudiant-e-s

Olivia -> 6 voix, non élue
Magali -> 14 voix, non élue
Léonore -> 19 voix, élue
Simon -> 15 voix, élu

Sociale -> 4 représentant-e-s (mais pas de précision sur le bureau ou la commission)

Jelena

Julia
Tom

Mélanie au bureau de la commission sociale

Biblio -> 2 étudiant-e-s

Maty
Funda

Egalité -> 2 étudiant-e-s

Camille
Léonore

Communication -> 2 étudiant-e-s

Camille
vct

RI et mobilité -> 4 étudiant-e-s (au lieu de 3)

Magali
Roberto
William
Jelena

Sport -> 2 étudiant-e-s

Jean-Daniel
Tom

Politique linguistique -> n'existe plus, elle est fusionnée avec RI

Durabilité -> 3 étudiant-e-s

Léonore
Xavier
Francisco

Relève -> 1 étudiant-e

Camille

4.3. Aux assemblées des associations

CCBE -> Mélanie

Fréquence Banane (2 étudiant-e-s) -> Léonore, Alexandre

Basta ! (1 étudiant-e) -> Michael Posse

FMEL -> SG Julien

4.4. Aux commissions de l'UNES

HoPoKo:

Léonore
Maxime
Camille

SoKo

Mélanie
P-A

Commission internationale de solidarité (CIS)

Maxime
Tom

CoFi

Maxime

Commission égalité

Mélanie

5. Buts annuels politique sociale

Mélanie :

Petit couac lors de la dernière AD, c'est le document de l'année précédente qui a été envoyé. Cette fois-ci, c'est le bon. Anja a déposé un amendement auquel le Bureau est favorable.

Vote amendement:

Large majorité
1 abstention
1 non

Vote des buts:

Large majorité
1 abstention
2 non

6. Postulat Tedeschi

SG :

Le Comité de L'auditoire prend les décisions de manière autonome, il n'y a donc pas de problèmes de juste instance. Si la FAE édite un périodique, la direction de ce périodique est confiée au Comité de ce dernier.

Pour ce qui est de la réforme du Comité, cette question sera abordée dans le cadre du GT statuts. Les rapports entre L'auditoire et la FAE y seront étudiés et, le cas échéant, clarifiés.

Etant donné qu'un postulat ne doit pas être soumis au vote, mais qu'il est important que tout le monde puisse s'exprimer, le Bureau propose de procéder à un tour de table.

Vote de cette proposition:

Large majorité

1 abstention

Tour de table :

William:

Effectivement, la FAE est éditeur mais l'éditeur est responsable. On doit élire le Comité, voter le budget, voter les comptes. Est-ce que le GT a la capacité de réfléchir à une nouvelle formule du comité?

SG: Oui. Il ne va pas imposer quelque chose mais il va discuter de comment organiser la chose et clarifier les rapports. Le GT va donner des possibilités soumises au vote du Comité de rédaction et de l'Assemblée des délégué-e-s (pour modifier la Charte de L'auditoire il faut la double majorité de l'AD et du Comité). Pour la question du budget c'est le point suivant à l'ordre du jour.

Baptiste: L'AD n'a pas le pouvoir de décider politiquement puisque c'est le Comité de L'auditoire qui l'a. Notre seule solution c'est d'être dans le GT. De plus, l'Art. 14 des statuts stipule que l'AD ne vote que les comptes de L'auditoire et rien d'autre.

Léonore: les statuts sont très complexes car la FAE a 30 ans et ils ont changé tout au long de ces années. Bravo au Bureau pour la rapidité du GT Statut où tout cela sera clarifié. C'est bien parce que, pour le moment, on s'y perd. En plus, le SG est membre du Comité de L'auditoire donc on a quand même une influence et il y a une communication très productive avec L'auditoire. On les voit quotidiennement et on collabore très bien. Ils travaillent dans le même bureau.

P-A: en tant que SAC doit s'occuper des comptes de L'auditoire donc la FAE a ,à travers lui, un regard constant sur L'uditoire. Les responsabilités sont assumées tous les jours.

7. Budget L'auditoire

SG :

La situation est un peu complexe et ce point ne sera pas soumis au vote de l'AD, contrairement à ce qui a été dit jusqu'à présent, pour les raisons suivantes :

- Article 14 des statuts : l'AD approuve les comptes de L'auditoire.
- Article 13 de la Charte de L'auditoire :
 - « Un suivi de la gestion financière de L'auditoire est assuré par le/la rédacteur/trice ou les co-rédacteurs/trices en chef, le/la responsable de la publicité et le/la secrétaire général-e de la FAE. »
 - « 13.1 La comptabilité financière de L'auditoire est à la charge du/de la secrétaire général(le) de la FAE. Celui-ci/Celle-ci dispose d'un droit de veto quant aux décisions d'ordre financier. »
- Le vote des comptes est donc une décharge de responsabilité pour le/la SG.
- L'AD n'est pas chargée d'accepter le budget de L'auditoire.
- L'AD vote la subvention de L'auditoire en même temps que son budget général.
- La présentation du budget de L'auditoire lors de la première AD de l'année permet à l'AD de connaître les intentions du Comité de L'auditoire avant de décider de voter le budget de la FAE.
- Article 4 des statuts stipule que la FAE édite un périodique intitulé L'auditoire.
- Editer signifie seulement donner de l'argent pour que d'autres écrivent, pas dire aux autres ce qu'ils doivent faire ou écrire.
- Article 3 de la Charte stipule qu' « Un Comité de rédaction est l'unique responsable de la direction de L'auditoire ».
- L'AD n'a donc pas de décision à prendre quant à la direction du journal.
- Le moyen de contrôle de la FAE sur L'auditoire, qui est autonome, est la subvention. La FAE n'a aucun autre pouvoir sur le journal.

Pour modifier quelque chose, il aurait fallu refuser de voter le budget de la FAE.

Mélanie:

C'est comme une subvention normale. Les comptes sont comme le programme donné pour savoir si on est d'accord de donner l'argent ou pas.

William:

C'est bien une subvention? Ou subvention extraordinaire si elle est supérieure à CHF 700.-, pour laquelle on doit voter! Parce qu'un budget n'est pas une obligation de payer!

SG:

ça se comporte comme une subvention mais encore plus soumise à condition puisqu'elle est dans le budget. C'est vrai que ce n'est pas très clair. Elle est indiquée comme une subvention. Mais faut-il comprendre qu'il y a deux « types » de subventions ou que c'est la même chose mais que celle de L'auditoire est décidée un peu différemment et à un autre moment?

Mélanie:

Attention, extraordinaire signifie que ce n'est pas au budget. Mais si c'est au budget ça a été avalisé donc la dépense est possible. Il n'est pas nécessaire de demander un vote tous les 700.-.

William:

Les statuts ne sont pas clair sur ce point.

SG:

C'est parce que certaines choses ne sont pas claires qu'il y a un GT statut. Tout le monde y est invité.

William:

Par rapport aux envois, que peut-on faire?

SG:

Vous pouvez me demander de défendre le point de vue de l'AD au Comité de l'Auditoire. Vous êtes libres de proposer une autre stratégie mais le Comité décide en dernière instance.

Roberto:

Il y a un souci par rapport au budget. Comment, en tant que délégué, peut-il obtenir une garantie de l'Auditoire que des efforts seront entrepris pour essayer de diminuer leur subvention, qui est importante?

SG:

Un énorme effort pour trouver de la pub a été fourni (particulièrement par Funda, l'année passée). Mais il y a peu de résultats et les retours sont parfois négatifs. A proposé l'année dernière de relancer les abonnements de soutiens et il y a désormais une volonté d'aller dans ce sens. Pour ce qui est de diminuer la subvention, c'est une décision qui appartient à l'AD lors du vote pour le prochain budget.

Emilie:

Le Comité s'investit beaucoup dans ce journal pour le faire vivre et ne

veut pas le faire couler. Les demandes d'abonnements sont en effet une des solutions. Il faut être bien clair qu'on travaille pour se journal et que ce travail est une passion.

Thomas:

La question des statuts n'est pas clair. Deux questions: Le Comité propose de rembourser la dette à la FAE. Etant donné qu'il n'y a jamais eu de bénéfice, qu'est-ce que ça signifie?

SG:

Cela signifie que, s'il y a bénéfice, il sera pour moitié réinvesti dans L'auditoire et pour moitié versé à la FAE pour rembourser la dette (de CHF 24'338.-, info du SAC). Sauf si la FAE annule la dette.

Thomas:

Question au SAC: qu'est-ce qui est compris dans les frais de rédaction?

SAC:

Frais de clôture du numéro. C'est une journée entière de travail. Il y a aussi les frais de correction du journal (200.-/journal fois et 6 numéros = 1200.-). Le reste, c'est des frais pour la nourriture, les illustrations, le petit matériel. Donc pas énorme pour 6 numéros.

Thomas:

Etonné d'avoir reçu un dépliant publicitaire avec le dernier numéro. L'auditoire est censé représenter les étudiant-e-s et trouve inacceptable de permettre à des entreprises pas géniales de faire leur pub dans ce journal.

SAC:

Le contenu de la brochure a surpris tout le monde. La boîte l'avait présentée comme une brochure proposant des trucs biens aux étudiants (rabais, etc.). D'un autre côté, on a fait un contrat qui ramène CHF 3850.-, donc même si ce n'est pas exactement ce qu'on veut c'est déjà ça. Ça ne va certainement pas se reproduire et on va se débrouiller autrement pour avoir d'autres types de pub.

Anja:

L'Auditoire c'est un pilier, une institution de la FAE donc on ne doit pas l'abandonner. Dans ce sens-là, c'est une responsabilité des délégué-e-s envers l'auditoire. L'AD a aussi la possibilité d'élire le Comité. C'est là qu'on peut décider de la ligne de l'Auditoire. Or, on n'a pas saisi cette chance pour leur demander comment ils allaient travailler, comment ils allaient faire pour le budget. On aurait pu ne pas le élire si on n'était pas

d'accord. Pour les frais, a passé quelques dimanches avec les gens de L'auditoire, c'est très long et on peut comprendre qu'ils aient besoin de matériel et de nourriture. En comparaison avec d'autres journaux, il est de très bonne qualité.

Baptiste:

Discuter de l'envoi n'a pas de sens. L'AD a élu le Comité pour qu'il dirige le journal. S'il faisait du tort on pourrait lui couper les vivres. C'est un journal autonome. Pour ce qui est de la question : la subvention est-elle une subvention ? c'est dans les dépenses pas dans les subventions. Si c'en est une, n'aurait-il pas fallu recevoir les mêmes informations que pour n'importe quelle autre subvention ?

SG:

Si tout c'était passé correctement, oui ça aurait dû. C'est d'ailleurs parce que, suite à une inadvertance, le budget de L'auditoire n'a pas été envoyé la dernière fois qu'il est à l'ordre du jour de cette AD. Entre temps, il est apparu que la manière de faire de ces dernières années n'était pas tout à fait conforme et qu'il ne devait pas y avoir de vote. Toutefois, toutes les informations notifiant des changements dans le budget ont été transmises et personne n'a signalé l'absence du budget.

Funda:

Au final il se passe quoi?

Camille:

Tout le monde doit pouvoir s'exprimer mais il n'y aura pas de vote. Tient à souligner ce qu'a dit Léonore : le Bureau collabore avec le Comité de L'auditoire et a fait ce budget avec eux. Arrêts à l'epfl sont un résultat de cette discussion pour faire des économies. On vous demande de nous faire confiance.

Emilie:

Remercie celles et ceux qui ont appuyé le fait que L'auditoire doit prendre ses décisions seul. Plusieurs points du postulat décrédibilisent le travail du Comité, notamment en ce qui concerne la décision de l'epfl : il y est dit que c'est une décision précipitée alors qu'elle est discutée depuis un an! En aucun cas on essaye de se couper de l'EPFL. Il va y avoir des caissettes et des séances de rédaction seront organisées à l'EPFL. Ce sont des solutions concrètes. L'arrêt des envois était la meilleure décision possible. La relation avec AGEPoly est également mentionnée dans postulat. Il faut rappeler que le Comité a fait une demande de subvention qui a été refusée. Mais c'est une preuve que le Comité fait des efforts pour trouver des solutions. S'il n'y a pas eu de

changement d'imprimeur, il y a des raisons et le Comité est prêt à répondre aux questions.

P-A:

Dans la presse classique, un journal est difficile à faire tourner. Là, ce sont des étudiants très peu indemnisés qui font un énorme travail. Entend des gens qui disent qu'il n'y a pas d'efforts mais présentation d'un budget équilibré, c'est déjà un effort important.

Roberto:

Reconnaît le travail fait par L'auditoire et conscient de la difficulté de trouver des sponsors. Toutefois, il y a une dette de 24'000.- et on continue les. On pourrait supprimer les envois pendant deux ans. Si les 50'000.- pouvaient servir à autre chose (détresse face au logement).

Mounir:

Publicité. Octobre 2011: pub Nolwenn. Trouve que cette publicité n'a pas sa place dans le journal et estime qu'il ne doit pas être difficile de trouver des entreprises locales.

Léo:

Pas normal que budget de la FAE soit voté par les délégués de l'année d'avant. A part ça, trouve énorme d'avoir 24'000.- de dette et que 1600.- pour un ordinateur, c'est beaucoup.

Motion d'ordre:

Roberto:

On discute depuis un moment. Ce n'est pas à nous de dire si l'ordinateur est trop cher.

Discussion motion d'ordre:

Léonore:

On ne peut pas parler des détails du budget. L'essentiel a été dit. Les discussions se feront dans le GT statuts.

William:

Soutient la motion d'ordre.

Vote motion d'ordre:

Unanimité

William:

Aurait voulu parler du budget. Aimerais qu'on parle de cette dette pour améliorer le journal. Ne voulait pas taper sur L'auditoire mais réfléchir au

budget.

Christelle:

Ce n'est pas l'impression donnée par le papier ni par les précédentes interventions.

Anja:

En fait, on devrait allouer plus de budget pour donner plus d'autonomie. C'est un journal qui traite de toutes les problématiques. Il faudrait effacer cette dette. En discuter et mettre en avant un postulat c'est bien mais il y a des exigences. Un ordinateur de qualité en est une par exemple.

Simon:

Rappelons que l'AGEPoly ne donne rien à L'auditoire et que, pour eux, le journal d'information de l'EPFL est le flash. Les caissettes, c'est bien. En trente ans d'existence 24'000.- de dettes, c'est peu. D'après la Charte, s'il y a des bénéfices, ils doivent être réinvestis dans le journal. Question directe: qu'en est-il d'un changement d'imprimeur?

Emilie:

Le choix est basé sur une volonté politique: utiliser un imprimeur de taille moyenne (pas Edipresse). En plus, il y a une très bonne relation avec eux, ils connaissent bien le journal et font du très bon travail. Ex: était à court de numéros, a appelé l'imprimerie, le type a longuement expliqué le fonctionnement et a rappelé le lendemain pour dire qu'ils avaient des numéros en plus et qu'ils les enverraient gratuitement.

Léonore:

L'auditoire est assez éloigné pour les délégués. Chercher des pubs est une activité très difficile. Sans compter qu'il y a un énorme travail à tous les niveaux. Funda a fait un énorme travail.

Emilie:

Répondre à Mounir. Une petite pub n'est pas ce qui décrédibilise au milieu des 24 pages. Pas possible de demander plus de pubs et d'efforts et d'enlever des pubs qui ne présentent pourtant aucune atteinte à la dignité (ni racisme, ni sexisme, etc.). Invite tout le monde à venir voir l'ordinateur, qui a neuf ans.

P-A:

Veut dire la même chose. L'histoire de Nolwen (de la pub), c'est un manque de respect envers le travail fourni. Invite Mounir à chercher des gens pour mettre le pub. Attaques petites et peu constructives.

SG:

Pour le vote du budget par les anciens: c'est un problème qui dure depuis qu'il y a des élections. La première fois, elles ont eu lieu en fin d'année académique, mais cette manière de faire pose aussi problème. Il n'y a pas de solution parfaite à cela. Ne pense pas que ce ne soit pas démocratique que les anciens votent le budget. Ils ont une année d'expérience, votent en connaissance de cause et ne vont pas mettre leurs successeurs dans une situation difficile pour le plaisir. A part ça, a titre personnel, l'assainissement des finances de L'auditoire est l'une des premières tâches à laquelle s'est attaqué. Une proposition qu'il avait formulée et qu'il ne répétera pas par souci de « collégialité » semble d'ailleurs faire son chemin. Détail amusant, on voit l'opposition partisane classique face à la dette : soit on diminue les dépenses soit on augmente les recettes (et on annule la dette).

8. Retour élections à l'AD

Camille:

Bureau propose un tour de table pour discuter des élections.

Tour de table :

Simon:

Merci aux électeurs. GE est satisfaite du nombre de sièges. Beaucoup de présents ce soir. GE va continuer de faire vivre la liste tout au long de l'année.

Léonore:

C'est vrai qu'il y a un problème de calendrier. Fin de l'année, les premières années ne pouvaient pas se présenter. Mais ce serait peut-être bien de faire les élections à la fin de l'année. Permettrait d'avoir l'été pour se préparer.

Anja:

La date de dépôt des listes pas assez bien communiquée?

Camille:

La date a été transmise et était sur le site. Il est vrai qu'il n'y a plus de campagnes des listes.

Léo:

Journée de formation au fonctionnement de l'AD avait lieu pendant les cours. Le lien sur le site était inutilisable et la communication n'était pas terrible.

Mounir:

Pourquoi a-t-il fallu tellement de temps pour les résultats?

Camille:

Il faut calculer les résultats des élections avant de les envoyer.

Roberto:

Plus de 8% de participation mais il faudrait atteindre au moins 10%

Léo:

La période d'octobre est courte pour préparer les élections.

Christelle:

Y a-t-il des premières-années qui siègent ce soir?

=> Oui

SG:

Le lien: cette élection, du point de vue du Centre informatique, c'est un sondage. Du coup, ça fonctionne avec un token (sorte d'autorisation/identification personnelle) qui n'est pas lié au mot de passe habituel mais à un lien. C'est pour ça que le lien sur le site de la FAE ne marchait pas. Les années précédentes il y avait paraît-il la possibilité de voter avec nom et mot de passe. Va poser la question au Ci pour voir ce qui peut se faire.

Le calendrier : en été pourquoi pas. Il faut voir ce qui marche le mieux. Pas de solution parfaite.

Disparition de la campagne des listes et temps de préparation des élections : dans le nouveau règlement des élections (adopté en 2010-2011), il y a un changement important par rapport au règlement précédent : à présent les listes peuvent faire campagne toute l'année et leurs frais sont couverts toute l'année à hauteur de 900.-, le but étant de dynamiser la campagne et de faire connaître les listes et la FAE. C'est pour cela que la campagne des listes, devenue obsolète, a été supprimée. Si, cette année ça a été très court, c'est parce qu'on a mis n place ce règlement très tard l'année passée. Mais, les listes ont maintenant l'année académique pour se faire connaître.

Léonore:

Merci à l'AEL du mail pour inciter à voter. On s'est rendu compte de l'importance de ce vote pour les associations de facultés. Ce sont les étudiants qui élisent les représentants des facultés pour venir à l'AD donc c'est important. Il faut qu'on arrive à encore plus de participation! Il faut qu'on mette tous la main à la pâte.

Eric:

N'y a-t-il pas un moyen que le Bureau des immatriculations informe les étudiant-e-s qu'il y a des élections ? Aussi au niveau de la facilité du vote avec un lien sur le site.

Simon:

Totalement d'accord avec Léonore. C'est aussi le rôle des associations de facultés de dire aux étudiant-e-s de voter.

Michael:

Les associations de facultés ne savaient pas qu'on pouvait inciter au vote mais l'AeSSP le fera volontiers.

Mélanie:

Il serait bien que des délégués participent au GT élections dans lequel on peut avoir une discussion plus approfondie.

William:

Est-ce que ce n'est pas à la Commission de la communication de s'en occuper ?

Mélanie:

Fonctionnement interne des élections (calendrier): GT élections. Pub : Commission de la communication de l'AD.

Mais après lier les deux car il est clair que le gt à un mot à dire sur la communication.

Simon:

GT fonctionnement de l'AD pourrait aussi s'en occuper au lieu d'un autre.

SG:

Lui semble qu'il y a un Bureau électoral qui doit se charger de l'organisation des élections, qu'il y a une date butoir et qu'après c'est le Bureau qui se charge de cette organisation. (Vérification dans le règlement) => oui, il faut donc que des gens en fassent partie pour organiser les prochaines élections. La date butoir est fixée au 1^{er} mai. Une collaboration avec la Commission de la communication serait effectivement bénéfique.

Bureau électoral :

Léonore, Simon, Eric, William.

9. Motion CDU/stages

Samuel:

Le but est de créer une structure centrale pour offrir des stages aux étudiants. Certaines associations le font pour certaines facultés. Pour CDU, il est important qu'il y ait offre de stage unifiée pour aider les autres (site, GT, etc.). Il faut proposer des stages au plus d'étudiants possible. CDU aimerait qu'un groupe de travail discute de ça pour que tout le monde apporte ses idées.

SG :

La question des stages dans le cadre des études universitaires a été abordée dans le cadre des recommandations de la FAE. La présentation de Samuel clarifie la motion : la volonté est la création d'un GT. Mais, dans la motion, les conclusions du GT sont déjà indiquées. Bureau est donc pour un refus de la motion mais pour la création d'un GT qui aurait pour but l'écriture d'une prise de position qui pourra encadrer des actions concrètes. Pour ce qui est de la création d'une structure fédérative, le SOC propose déjà des stages pour tout le monde.

Anja:

LAHE (loi hautes écoles): une évolution, introduction d'un critère d'évaluation: critère d'employabilité. Quelle est la part de responsabilité des HEU dans l'employabilité ? Il y a effectivement déjà des structures pour proposer des stages. La FAE n'a pas forcément les moyens de gérer ça.

Roberto:

CDU demande un groupe de travail. Il a l'impression qu'il y a une tentative de brouiller les pistes. Estime que plein d'idées peuvent en ressortir. Après l'uni il y a le travail et il faut des stages. Dans le privé, il n'y pas que des méchants. La professionnalisation des études arrivera, c'est un fait. Il faut s'adapter et il est dommage de ne pas se soucier des étudiants.

Léonore:

Oui, dans le privé il n'y pas que des méchants mais il faut que la connaissance académique soit reconnue. Pas pour les crédits des stages parce que ça veut dire que ça équivaut l'enseignement académique. La FAE (recommandations) n'est pas opposée aux stages. Il faut trouver une voie intermédiaire. Il faut à la fois le développement de l'esprit critique et des débouchés professionnels mais la professionnalisation ne doit pas prendre le dessus. Ne peut pas voter pour la motion qui veut plus de stages mais veut que le GT se demande comment se positionner.

Aimerait que le GT travaille sur les recommandations.

Camille:

Souhaite revenir sur ce qu'a dit Roberto. « Pour le bien de tous les étudiants ». On ne peut pas prétendre savoir ce que veulent les autres ou ce qui leur conviendrait le mieux ni décider pour eux.

« Professionnalisation des études arrivera »: pas forcément. Cela arrivera si c'est ce que l'on souhaite et il ne faut pas être fataliste. Pour les stages, en général, il faut en parler mais veut un GT interne à la FAE. Il faut d'abord en parler entre nous. Il y a une différence entre HES et HEU: on vient à l'université pour des raisons. Si des étudiants veulent une formation professionnelle, ils peuvent aller en HES.

Simon:

Est contre la collaboration avec l'AIÉSEC. Favorable à une discussion sur les stages mais contre l'invasion du professionnel. Ensuite, les stages crédités ne sont pas une bonne chose mais il faut discuter de la place des stages dans le cadre des études. Ne pas oublier que la formation universitaire donne des connaissances transversales (esprit critique, etc.) qui sont tout à fait utilisables. Pour l'organisation, il y a déjà des associations: une structure centralisée n'est pas forcément ce qu'il y a de mieux.

Maxime:

Il y a des points évoqués dans la motion qui ne sont que partiellement vrais: il y a déjà des stages proposés à l'université et il y a déjà une page internet qui regroupe les offres de stages. Concernant l'idée d'une association interfacultaire: les associations facultaires sont mieux placées pour gérer les stages que la FAE, car elles connaissent les besoins de leurs étudiants. Si le marché « nous impose » qqch c'est parce que l'on se plie. Les études amènent des compétences certaines et pensent avoir plus appris qu'un dans le cadre d'un séminaire qu'un pauvre type porteur de cafés dans le cadre d'un stage. Enfin, si les stages sont crédités les personnes qui doivent travailler seront pénalisées.

SG:

Il faut créer un groupe de travail qui ne doit pas avoir un but, à part rédiger une prise de position et proposer des solutions concrètes. Les associations ont plus de légitimité que la FAE, qui doit se positionner mais pas s'occuper des cas particuliers. Les stages sont à double tranchant: on est aux études quatre ans et dans le « monde professionnel » quarante. Or, la généralisation des stages peut entraîner une détérioration des conditions de travail. Il faut garder en tête la

question de la différence entre les HEU et HES.

Roberto:

Liberté individuelle: si un étudiant préfère faire un stage que de suivre des enseignements, il doit pouvoir le faire. Insiste sur le fait que CDU demande de créer un groupe de travail. Aimerais dénoncer les propos scandaleux : « pauvre type qui porte des cafés », c'est du socio-centrisme.

Motion d'ordre de Christelle.

Discussion de la motion:

Léonore:

Si on veut le GT, il faut refuser la motion. Discussion sur les stages doit se faire dans le GT.

Samuel:

Veut déposer un amendement.

Christelle retire la motion d'ordre.

Antonin:

Schizophrénie universitaire: on promeut la recherche et il faut trouver un travail. Il faut être réaliste. L'UNIL crée des ânes savants. Parmi les étudiants science po, 1% devient prof d'uni et très peu font leur master à l'uni. La plupart va à l'IDHEAP. En plus, les étudiants sont inaptes au travail après l' soutient la motion.

Léonore:

Est-ce le rôle de la FAE de fédérer tout ça. GT proposé par le CDU ne peut pas fonctionner. Il faut définir à l'interne comment on envisage les stages. La discussion doit avoir lieu dans le GT. Est favorable au stage et opposée à l'université « tour d'ivoire ». 25% d'étudiants n'ont pas de boulot après 20 mois c'est grave, mais il ne faut pas une subordination. Promouvoir les stages après les études et à côté des études.

Michael:

A l'impression qu'il y a deux extrêmes et est en accord avec des points des deux côtés. Tout le monde n'a pas les moyens de faire des stages financés. Ça doit être un choix proposé et les étudiants doivent entreprendre une démarche personnelle.

Jalel:

Par rapport à ce qu'a dit Simon: l'université a changé, l'école de

médecine est critiquée quand elle est critique, l'objectif est clairement professionnalisant.

Camille:

Ces grandes différences entre les faces montrent bien qu'une structure fédérative n'est pas forcément la meilleure solution.

Emilie:

Question à Antonin: les étudiants sont inaptes au monde professionnel? A travaillé avant ses études. D'autres étudiants travaillent à côté. Les étudiants ne sont pas inaptes, c'est une réduction et une infantilisation.

Antonin:

Académique couplé avec professionnel ça va.

Motion d'ordre de Samuel

Camille :

Propose que les différents entre personnes se règlent à l'apéro

Samuel retire sa motion d'ordre.

=> on passe à la discussion sur l'amendement.

Amendement CDU: remplace la totalité de la motion.

Léonore:

Qui assure la présidence du GT? Aimerais que ce soit le Bureau pour efficacité et neutralité.

=> ce sera décidé au plus vite.

Vote de l'amendement:

Large majorité

5 abstentions

Motion amendée:

Large majorité

8 abstentions

=> un GT stages est créé.

10. Divers

Francisco:

1. Velopass: en veut plus. Absence de bornes au centre sportif.
2. Ajout de casiers. Les premières années ne le savent pas.
3. Ajout de prises et multiprises dans les salles.
4. Problèmes de conflits horaires, même en première année.

Roberto:

Peut-on corriger la vitre de la BCU (sciences économique) ?

Eric:

Pas de salles pic-nic le samedi à la BCU le samedi.